

# Systeme de santé: ne pas se tromper de bataille

Le 21 février 2025, cinq faitières de professions de santé universitaires dénonçaient à Berne le manque d'action politique pour faire face à la pénurie. Les médecins, pharmaciens, dentistes, chiropraticiens et vétérinaires revendiquaient davantage de places de formation, une amélioration des conditions-cadres de travail et une réduction des charges administratives. Leurs revendications ressemblent à s'y méprendre aux premiers plaidoyers en faveur des initiatives populaires «Oui à la médecine de famille» ou «Pour des soins infirmiers forts», déposées en 2010 et 2017 et votées en 2014 et 2021.

Les faitières ont toutes les raisons de s'impatienter. Selon l'Obsan,<sup>1</sup> il manquera d'ici cinq ans (!) entre 9 et 19% de médecins toutes spécialités confondues et des manques seront avérés dans toutes les professions de santé. Pourrions-nous compter encore sur une importation de professionnels bien formés? Pas si sûr. Les pays qui nous «fournissent» font face à des pénuries encore plus sévères et mettent en place des mesures pour favoriser leur propre relève et l'amélioration des conditions de travail. Leurs professionnels seront, par conséquent, moins tentés de venir en Suisse. Beaucoup de baby-boomers vont ainsi prochainement partir à la retraite et laisser derrière eux des déserts médicaux et un champ libre pour l'installation de sociétés privées orientées vers le profit, comme on en voit fleurir en Allemagne. Elles substituent la prestation médicale classique par des intelligences artificielles et des conseils de santé moins experts.

Jusqu'ici, notre pays n'a jamais estimé nécessaire de planifier la formation de ses propres professionnels de santé jugeant, avec un brin de naïveté, que les cantons universitaires sauraient s'adapter pour produire la main-d'œuvre dont nous avons besoin et que l'attractivité du marché ferait le reste. Ce n'est malheureusement plus le cas et la situation ne pourra que se péjorer.

Mais en Suisse, face aux problèmes,

nous avançons «Schritt für Schritt». Nous commençons par manifester nos préoccupations pour enjoindre le Parlement et le Conseil fédéral à prendre des décisions. Ceux-ci lancent ensuite des tables rondes avec les «partenaires», négocient et cherchent des voies consensuelles pour des réformes. Tout cela sur fond de Suisse très libérale qui par définition déteste l'idée de régulation par l'État, surtout dans le domaine de la santé. C'est donc souvent très laborieux et il faut alors passer par le peuple, plus sensible aux questions des professionnels de santé: récolter des signatures, faire campagne et

**COMBIEN DE MOBILISATIONS DEVRONS-NOUS ORGANISER POUR ALERTER SUR LES FAILLES DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ?**

espérer gagner une initiative populaire. S'ouvre ensuite un long processus de mise en œuvre qui se heurte au fédéralisme et aux questions de financement. Quatre ans après la votation, les soins infirmiers ne sont toujours pas «forts» et cantons et Confédération se renvoient mutuellement la balle de l'amélioration des conditions de travail. Tout cela prend beaucoup de temps, dix ans au bas mot.

L'horloge tourne. Ne sommes-nous pas contraints de faire mieux? Combien de mobilisations devons-nous organiser ces prochaines années pour alerter sur les failles de notre système de santé, sur l'augmentation insupportable des primes d'assurance par tête, le retard énorme de digitalisation ou encore le manque attendu d'infrastructures de soins de longue durée? La réponse à ces questions donne le vertige. Il est urgent d'être plus offensif et d'exiger l'établissement d'une vraie politique de santé qui permette d'établir des objectifs et priorités pour notre système, notamment face aux enjeux systémiques que constituent le vieillissement démographique et la crise environnementale. Les micro-adaptations à la marge ne suffiront pas.

Le problème est que dans notre organisation fédéraliste, ni l'État fédéral ni les cantons n'ont la capacité de piloter ces enjeux d'envergure nationale. La Confédération ne peut agir que dans le cadre de compétences qui lui ont été attribuées et

inscrites dans la Constitution. Et si elle a clairement la responsabilité de l'assurance-maladie et accident, elle n'a pas de compétences élargies pour réguler le système de santé dont la responsabilité reste sous l'égide de 26 petits États cantonaux non coordonnés. Cette situation semble aujourd'hui l'héritage d'un autre temps.

Il faut donc bien une mobilisation des professionnels. Non pas pour défendre des intérêts sectoriels disciplinaires, mais pour donner compétence à la Confédération d'établir, en coordination avec les cantons et les acteurs de la santé, une vraie politique nationale. Cela ne veut pas dire centraliser la gestion du système qui deviendrait public. Cela veut dire tirer tous ensemble dans la même direction et gagner en efficience. C'est le plaidoyer de l'Académie suisse des sciences médicales.<sup>2</sup>

Bien sûr, il faudra encore une initiative populaire... Mais celle-ci devrait permettre de poser les conditions adéquates pour anticiper et arbitrer l'allocation des ressources dans le système de santé. Sommes-nous prêts à défendre ensemble, au-delà des intérêts des uns et des autres, une vision commune pour l'avenir du système de santé suisse? Saurons-nous trouver un chemin entre valeurs libérales et responsabilités d'État? La question est ouverte et le chemin sera encore long. Raison de plus pour commencer dès maintenant à débattre de ces questions.

<sup>1</sup> Fiche-d-information-Agenda-Soins-de-base.pdf

<sup>2</sup> [www.assm.ch/fr/Projets/Apercu-des-projets/Loi-federale-sur-la-sante.html](http://www.assm.ch/fr/Projets/Apercu-des-projets/Loi-federale-sur-la-sante.html)

## PRE STÉFANIE MONOD

Département épidémiologie et systèmes de santé  
Unisanté  
1005 Lausanne  
stefanie.monod-zorzi@unisante.ch